

Précisions sur la non-application du Motu Proprio dans le diocèse d'Agen

Author : Maximilien Bernard

Categories : [Non classé](#)

Date : 18 septembre 2010

Dans la [Lettre de Paix Liturgique](#), on trouve quelques précisions sur ce que subissent les fidèles de la forme extraordinaire dans son diocèse. Notamment à propos de l'interdiction faite par **Monseigneur Herbreteau** au Chanoine Téqui de délivrer des cours de catéchisme :

"il s'agit là d'une **mesure autoritaire et vexatoire de l'évêque** puisque ce catéchisme interdit subitement par notre évêque n'était en rien clandestin. Depuis leur arrivée ici, les chanoines de l'Institut l'assuraient en parfait accord avec l'évêché. Certes, **la condition fixée par le diocèse était qu'il n'y ait aucune publicité...** C'est étrange mais c'est ainsi... On faisait avec... Tous les ans, des enfants de la Communauté traditionnelle étaient présentés à la première communion et à la communion solennelle et il va sans dire qu'ils étaient catéchisés. Lors de la visite de **Mgr Descubes**, l'évêque précédent, nous avons eu l'occasion de lui dire notre joie de bénéficier de ce service. Un bon catéchisme est une denrée rare. **Progressivement, nous avons senti que nos conditions d'existence devenaient de plus en plus difficiles**, le nouveau curé de la cathédrale étant très attaché à ses prérogatives. Le chanoine Téqui passait beaucoup de temps à faire tampon. Nous étions de moins en moins acceptés et on nous faisait bien sentir que nous gênions. Je ne parle même pas ici de la chapelle particulièrement laide et inadaptée à la célébration traditionnelle dans laquelle le diocèse nous avait relégués. Ca devait craquer un jour ou l'autre ! **Les familles étaient de plus en plus soumises à toutes sortes de pressions, avec par exemple des interrogatoires serrés pour celles qui demandaient communion ou baptême dans la forme extraordinaire du rite romain pour leurs enfants.** A l'école, nos enfants étaient aussi **interrogés avec suspicion** par les responsables de la catéchèse. Pourtant, nous avons toujours tenu à ce qu'ils participent aussi à ce qui se fait de chrétien à l'école. Notre évêque a certainement subi beaucoup de pressions et le champ d'apostolat du chanoine Téqui en fut de plus en plus limité. Aujourd'hui, l'ICRSP est parti, nous en souffrons tous mais **il faut saluer le courage de cet institut Ecclesia Dei qui a eu le courage de dire non à une application aussi lamentable du Motu Proprio** quitte à perdre un apostolat."

Les fidèles de la forme extraordinaire d'Agen ont l'intention d'établir un rapport sur l'application du Motu Proprio *Summorum Pontificum* à l'intention de notre Saint Père Benoît XVI.